

2 février 2006

Vol. 19 – N° 5

Sommaire

Septicémie hémorragique virale aux Etats-Unis d'Amérique : chez <i>Esox masquinongy</i>	75
Fièvre aphteuse en Israël : rapport de suivi n° 2	77
Influenza aviaire hautement pathogène en Turquie : rapport de suivi n° 4	77
Influenza aviaire hautement pathogène en Ukraine : rapport de suivi n° 8	80
Fièvre aphteuse au Brésil : rapport de suivi n° 16	81
Influenza aviaire hautement pathogène en Thaïlande : rapport de suivi n° 85	82
Maladie de Newcastle en Roumanie : rapport de suivi n° 7	82
Divers : surveillance de l'influenza aviaire hautement pathogène chez les animaux en relation avec les cas humains d'influenza aviaire observés en République Populaire de Chine	84

SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE chez *Esox masquinongy*

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 26 janvier 2006 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire (APHIS⁽¹⁾), département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :

Date du rapport : 13 janvier 2006.

Motifs de la notification immédiate : apparition de cette maladie chez une nouvelle espèce hôte.

Identification de l'agent: souche nord-américaine du virus de la septicémie hémorragique virale (SHV).

Espèce atteinte : maskinongé (*Esox masquinongy*).

C'est la première fois que cet agent pathogène est confirmé chez des brochets de cette espèce⁽²⁾, et c'est par ailleurs la première fois que la présence de cet agent est constatée dans cette partie des Grands Lacs.

Date de première confirmation de l'événement : 18 décembre 2005.

Date du début de l'événement : 20 mai 2005 (date des prélèvements).

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : examen clinique et examens approfondis en laboratoire.

Détails de l'incidence :

Première division administrative (Etat)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux par incidence				
					sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Michigan	lac	Lac St. Clair	20 mai 2005*	fau

* date des prélèvements

Population atteinte : poissons sauvages d'eau douce.

Diagnostic : Les poissons atteints ont été pêchés dans le lac St. Clair (Michigan) dans le cadre de la surveillance de routine. Les échantillons destinés à être examinés ont été prélevés sur ces poissons sauvages en mai 2005 puis ont été congelés ; les examens ne se sont achevés qu'en décembre 2005.

Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Laboratoire de santé des animaux aquatiques (Université de l'Etat du Michigan)	<i>Esox masquinongy</i>	- microscopie électronique ; - culture sur lignée cellulaire FHM.	juin 2005	présence d'un rhabdovirus
Centre de recherche sur la pêche de la côte Ouest ⁽³⁾ (Seattle, Etat de Washington)		- PCR ⁽⁴⁾ ; - séquençage génique.		similarités de séquence avec la souche nord-américaine du virus de la SHV.

Source du foyer ou origine de l'infection : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte à appliquer :

- surveillance à l'intérieur de la zone de contention ou de la zone tampon ;
- surveillance à l'extérieur de la zone de contention ou de la zone tampon.

Traitement des animaux infectés : non.

Autres renseignements / commentaires : le vaccin contre la SHV n'est pas utilisé dans la faune sauvage.

Rapport final : oui.

(1) APHIS : *Animal and Plant Health Inspection Service*

(2) *Esox masquinongy* n'est pas considéré par le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* comme une espèce hôte sensible à la septicémie hémorragique virale (voir Chapitre 2.1.5. du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*).

(3) *Western Fisheries Research Center*

(4) PCR: polymerase chain reaction

FIÈVRE APHTEUSE EN ISRAËL
Rapport de suivi n° 2

Traduction d'informations reçues le 1^{er} février 2006 du Docteur Moshe Chaimovitz, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Beit Dagan :

Terme du rapport précédent : 29 décembre 2005 (voir *Informations sanitaires*, **18** [52], 554, du 30 décembre 2005).

Terme du présent rapport : 25 janvier 2006.

Identification précise de l'agent : virus de la fièvre aphteuse de sérotype O.

Date de première confirmation de l'événement : 20 décembre 2005.

Date du début de l'événement : 19 décembre 2005.

Durant la période objet du rapport, il n'y a eu aucun foyer actif de fièvre aphteuse dans le pays et il n'y a eu aucun foyer de suspicion faisant l'objet d'une enquête.

Compte tenu de l'évolution favorable de la situation épidémiologique et des résultats des activités de surveillance (dépistage, inspection, prélèvements et autres études) qui indiquent que l'infection ne s'est pas propagée, les mesures d'urgence zoosanitaire ont été levées.

Les mesures de restriction des déplacements des espèces sensibles ont été assouplies. Les mesures de lutte sont maintenues dans l'exploitation atteinte.

La surveillance épidémiologique n'a révélé aucun nouveau cas de fièvre aphteuse dans un rayon de 10 km autour du foyer ni dans aucune autre région du pays.

Rapport final : oui.

Continuer la notification moyennant le rapport semestriel : oui.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN TURQUIE
Rapport de suivi n° 4

Traduction d'informations reçues le 1^{er} février 2006 du Docteur Hüseyin Sungur, directeur général du service de protection animale, ministère de l'agriculture et des affaires rurales, Ankara :

Terme du rapport précédent : 25 janvier 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [4], 67, du 26 janvier 2006).

Terme du présent rapport : 1^{er} février 2006.

Identification de l'agent: virus de l'influenza aviaire de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 26 décembre 2005.

Date du début de l'événement : 15 décembre 2005.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Nouveaux foyers :

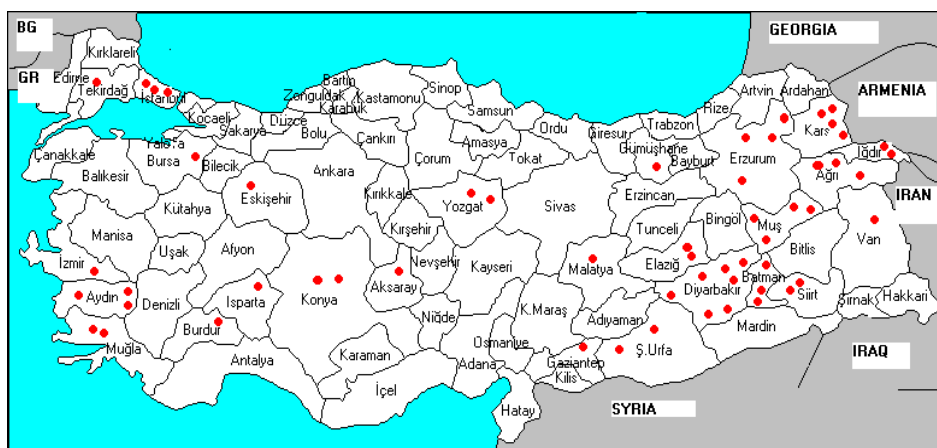
Première division administrative	Division administrative inférieure	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Aksaray	Merkez	village	Bebek Koyu	7 janv. 2006	avi	3 197	3	3	3 194	0
Aydin	Soke	village	Secin	16 janv. 2006	avi	2 664	5	5	2 659	0
Batman	Kozluk	village	Kamisli	11 janv. 2006	avi	493	1	1	492	0
Batman	Kozluk	village	Ulasli	11 janv. 2006	avi	638	10	10	628	0
Batman	Kozluk	village	Uzuncayir	11 janv. 2006	avi	305	5	5	300	0
Batman	Merkez	NA*	fau ⁽¹⁾	...	1	1
Burdur	Merkez	village	Camlica	15 janv. 2006	avi	1 300	2	2	1 298	0
Diyarbakir	Cermik	village	Tepe Mahallesi	18 janv. 2006	avi	1 554	6	6	1 549	0
Diyarbakir	Egil	village	Bahsiler Koyu	8 janv. 2006	avi	3 503	3	3	3 500	0
Diyarbakir	Egil	village	Baysu Koyu	9 janv. 2006	avi	3 904	4	4	3 900	0
Diyarbakir	Egil	village	Kirkkaya Koyu	8 janv. 2006	avi	3 502	2	2	3 500	0
Diyarbakir	Ergani	village	Boncuklu	11 janv. 2006	avi	576	1	1	575	0
Diyarbakir	Merkez	village	Gommetas Koyu	11 janv. 2006	avi	2 588	1	1	2 587	0
Elazig	Palu	village	Gulluce	11 janv. 2006	avi	...	1	1
Eskisehir	Han	village	Gokceyayla	9 janv. 2006	avi	613	2	2	611	0
Gaziantep	Nurdagi	village	Icerisu Koyu	9 janv. 2006	avi	2 165	2	2	2 163	0
Konya	Derbent	village	Yassioren Koyu	8 janv. 2006	avi	637	1	1	636	0
Konya	Karatay	village	Ismil	8 janv. 2006	avi	8 567	1	1	8 566	0
Malatya	Kale	village	Bent Koyu	12 janv. 2006	avi	718	1	1	717	0
Mus	Bulanik	village	Erentepe Beldesi	7 janv. 2006	avi	1 683	1	1	1 682	0
Mus	Bulanik	village	Yemisen Beldesi	8 janv. 2006	avi	956	2	2	954	0
S. Urfa	Viransehir	village	Ucgul Koyu	6 janv. 2006	avi	1 473	304	304	1 169	0

* NA: ne s'applique pas

(1): caille

Description de la population atteinte : tous les foyers apparus chez des volailles concernent des élevages de basse-cour comprenant généralement des poulets, des oies, des dindes et des canards.

**Foyers confirmés d'influenza aviaire chez les oiseaux de basse-cour
(au 31 janvier 2006)**



Diagnostic confirmé en laboratoire:

<i>Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées</i>	<i>Foyer</i>	<i>Espèces examinées</i>	<i>Epreuves de diagnostic réalisées</i>	<i>Date</i>	<i>Résultats</i>
Institut de contrôle et de recherche vétérinaire de Bornova (laboratoire national de référence)	Bulanik/Mus	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Bulanik-Yemisen/Mus	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Derbent/Konya	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Egil-Bahsiler/Diyarbakir	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Egil-Baysu/Diyarbakir	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Egil-Kirkkaya/Diyarbakir	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Ergani-Boncuklu/Diyarbakir	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Kale/Malatya	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Karatay/Konya	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Kozluk-Kamisli /Batman	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Kozluk-Ulasli/Batman	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Kozluk-Uzuncayir, Batman	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Merkez, Aksaray	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Merkez-Camlica/Burdur	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Nurdagi/Gaziantep	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Palu/Elazig	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
Soke, Aydin	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5	
Institut de contrôle et de recherche vétérinaire d'Ankara	Cermik-Tepe/Diyarbakir	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
	Han-Gokceyayla/Eskisehir	poulets	IH ⁽¹⁾	27 janv. 2006	H5
Institut de contrôle et de recherche vétérinaire de Pendik	Merkez -Gommetas/Diyarbakir	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5
	Viransehir/Sanliurfa	poulets	IH ⁽¹⁾	26 janv. 2006	H5

Source des foyers ou origine de l'infection :

- inconnue ou incertaine ; recherches en cours;
- contact avec des oiseaux infectés;
- contact avec des oiseaux sauvages.

Mesures de lutte:

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit des exploitations atteintes ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

Vaccination interdite : oui.

Autres renseignements / commentaires : Durant la période allant du 15 décembre 2005 au 31 janvier 2006, 1 608 398 volailles dans et autour des foyers ont été tuées et détruites.

Rapport final : non.

(1) IH : épreuve d'inhibition de l'hémagglutination

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN UKRAINE
Rapport de suivi n° 8

Traduction d'informations reçues les 31 janvier et 1er février 2006 du Docteur Ivan Yuriyovych Bisyuk, chef du Département de médecine vétérinaire, ministère de la politique agricole, Kiev :

Terme du rapport précédent : 25 janvier 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [4], 64, du 26 janvier 2006).

Terme du présent rapport : 1er février 2006.

Identification de l'agent: virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 2 décembre 2005.

Date du début de l'événement : 25 novembre 2005.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Données corrigées concernant les foyers signalés dans le Rapport de suivi n° 5 : Contrairement à ce qui a été publié dans le rapport de suivi n° 5, le foyer de Sudak n'a pas été confirmé.

Données corrigées concernant les foyers signalés dans le Rapport de suivi n° 6 :

Première division administrative	Division administrative inférieure (district)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation (exploitation)	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Crimée*	Dzhankovskiy	village	Predmostnoye	16 janv. 2006	avi	969	34	34	0	0
Crimée*	Kirovskiy	village	Zolotoye Pole	17 janv. 2006	avi	3 900	28	28	0	0

* République autonome de Crimée

Nouveau foyer :

Première division administrative	Division administrative inférieure (district)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation (exploitation)	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Crimée*	Bilogorskiy	village	Tsvetochnoye	26 janv. 2006	avi	...	3**	3	0	0

* République autonome de Crimée

** dindes

Diagnostic :

Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Localisation des prélèvements	Prélèvements examinés	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Laboratoire de médecine vétérinaire de l'Ukraine en république autonome de Crimée (Simferopol)	Tsvetochnoye	3 dindes	PCR ⁽¹⁾	28 janv. 2006	positif

Source des foyers ou origine de l'infection : contact avec des oiseaux sauvages.

Mesures de lutte appliquées :

- contrôle des oiseaux sauvages réservoirs de l'agent pathogène ;
- abattage sanitaire ;
- tous les oiseaux morts sont détruits par incinération ;
- mise en interdit des exploitations atteintes ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

Vaccination interdite : oui.

Autres renseignements / commentaires :

Les Services vétérinaires d'Etat de la république autonome de Crimée (RA Crimée), en collaboration avec les autorités locales, ont constitué 149 groupes pour effectuer l'examen clinique des volailles de basse-cour à travers tout le territoire de la RA Crimée.

Le nombre total de postes de quarantaine dans les districts atteints s'élève à 11 (4 dans le district de Feodosiya, 1 dans le district de Dzankoyskiy, 4 dans le district de Kirovskiy et 2 dans le district de Belogorskiy).

Rapport final : non.

(1) PCR : amplification génomique en chaîne par polymérase

*
* *

FIÈVRE APTEUSE AU BRÉSIL
Rapport de suivi n° 16

Traduction d'informations reçues le 1er février 2006 du Docteur Jorge Caetano Junior, directeur du département de protection animale, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement, Brasilia :

Terme du rapport précédent : 18 janvier 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [3], 44, du 19 janvier 2006).

Terme du présent rapport : 1er février 2006.

Identification de l'agent : virus de la fièvre aphteuse de sérotype O.

Date de première confirmation de l'événement : 8 octobre 2005.

Date du début de l'événement : 26 septembre 2005.

1. Etat du Mato Grosso do Sul :

Il n'y a pas eu de nouveaux foyers dans l'Etat du Mato Grosso do Sul.

Dans la région où des foyers sont apparus les activités de surveillance se poursuivent.

- L'abattage de tous les animaux se trouvant dans les foyers s'est achevé.
- Nettoyage et désinfection, avec instauration d'un vide sanitaire dans 316 propriétés où l'abattage est terminé.
- Abattage de 33 652 animaux sensibles (32 489 bovins, 511 porcs et 652 ovins et caprins).
- Indemnisation de 382 propriétaires, pour un montant total de 14 879 066 réaux brésiliens (environ 6,717,000 USD).
- Maintien de 10 postes de contrôle et application de mesures de biosécurité, avec restrictions d'entrée sauf pour les professionnels et les fonctionnaires impliqués dans les activités de lutte contre la fièvre aphteuse.

2. Etat du Parana :

L'Etat du Paraná continue à appliquer les mêmes mesures sanitaires que précédemment.

Rapport final : non.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN THAÏLANDE
Rapport de suivi n° 85

Traduction d'informations reçues le 2 février 2006 du Docteur Yukol Limlamthong, directeur général du département du développement de l'élevage, ministère de l'agriculture et des coopératives, Bangkok :

Terme du rapport précédent : 25 janvier 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [4], 70, du 26 janvier 2006).

Terme du présent rapport : 1^{er} février 2006.

Aucun nouveau foyer d'influenza aviaire hautement pathogène n'a été signalé au cours de la semaine couverte par le présent rapport.

Rapport final : non.

*
* *

MALADIE DE NEWCASTLE EN ROUMANIE
RAPPORT DE SUIVI N° 7

Traduction d'informations reçues le 2 février 2006 du Docteur Gabriel Predoi, directeur général de l'Autorité Nationale Sanitaire Vétérinaire et pour la Sécurité des Aliments (ANSVSA), Bucarest :

Terme du rapport précédent : 19 janvier 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [3], 49, du 19 janvier 2006).

Terme du présent rapport : 1^{er} février 2006.

Date de première confirmation de l'événement : 14 octobre 2005.

Date du début de l'événement : 15 septembre 2005.

Nouveaux foyers :

Première division administrative (comté)	Division administrative inférieure	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Es-pèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
					sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Arges	Calinesti	Calinesti	7 janv. 2006	avi	30	10	10	20	0
Arges	Cotmeana	Dealul padurii	14 janv. 2006	avi	27	23	9	14	...
Arges	Maracineni	Gropeni	16 janv. 2006	avi	10	10	10	0	0
Arges	Mioveni	Mioveni	7 janv. 2006	avi	38	38	32	6	0
Arges	Oarja	Oarja	17 déc. 2005	avi	60	60	60	0	0
Arges	Poiana lacului	Poiana lacului	17 déc. 2005	avi	27	27	20	7	0
Arges	Topoloveni	Tiganesti	1 janv. 2006	avi	25	25	20	5	0
Arges	Vedea	Ciucesti	7 janv. 2006	avi	46	40	40	6	0
Arges	Vedea	Dincani	14 janv. 2006	avi	37	37	34	3	0
Braila	Baraganu	Baraganu	14 janv. 2006	avi	6	1	1	5	0
Braila	Braila	Braila	14 janv. 2006	avi	#1	#1	1
Braila	Chiscani	Chiscani	14 janv. 2006	avi	27	5	5	22	0
Braila	Frecatei	Frecatei	14 janv. 2006	avi	119	72	40	79	0
Braila	Galbenu	Galbenu	14 janv. 2006	avi	28	24	24	4	0
Braila	Movila miresii	Movila miresii	14 janv. 2006	avi	42	22	22	20	0
Braila	Scortaru nou	Scortaru nou	14 janv. 2006	avi	61	2	2	59	0
Braila	Silistea	Silistea	14 janv. 2006	avi	20	20	20	0	0

Première division administrative (comté)	Division administrative inférieure	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Es-pèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
					sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Braila	Vadeni	Pietroiu	14 janv. 2006	avi	18	2	2	16	0
Bucharest	1st district	1st district	1 janv. 2006	avi	8	2	2	6	0
Bucharest	4th district	4th district	1 janv. 2006	avi	8	8	8	0	0
Bucharest	5th district	5th district	4 janv. 2006	avi	52	39	39	13	0
Bucharest	5th district	5th district	4 janv. 2006	avi	9	9	9	0	0
Buzau	Maracineni	Maracineni	11 déc. 2005	avi	20	8	5	15	0
Buzau	Sageata	Dimbroca	16 déc. 2005	avi	36	7	7	29	0
Buzau	Valcele	Valcele	15 déc. 2005	avi	13	1	1	12	0
Calarasi	Budesti	Galbinasi	25 déc. 2005	avi	22	22	22	0	0
Calarasi	Calarasi	Calarasi	13 janv. 2006	avi	40	40	40	0	0
Calarasi	Dichiseni	Coslogeni	12 janv. 2006	avi	20	20	20	0	0
Calarasi	Dragalina	Dragalina	12 janv. 2006	avi	40	40	20	20	0
Calarasi	Fundulea	Fundulea	25 déc. 2005	avi	22	19	8	3	...
Calarasi	Gurbanesti	Gurbanesti	12 janv. 2005	avi	17	15	15	2	0
Calarasi	Lehliu sat	Lehliu sat	25 Dec 2005	avi	84	44	44	40	0
Calarasi	Tepes vlad	Tepes vald	13 janv. 2006	avi	13	13	10	3	0
Calarasi	Vlad tepes	Vlad tepes	12 janv. 2006	avi	13	13	13	0	0
Caras severin	Bocsa	Bocsa	10 janv. 2006	avi	20	5	3	15	...
Caras severin	Caras severin	Caras severin	10 janv. 2006	avi	89,768	71,038	71,038	18,730	0
Dambovita	Contesti	Balteni	16 janv. 2006	avi	35	29	26	9	0
Dambovita	Contesti	Crangasi	16 déc. 2005	avi	50	50	40	10	0
Giurgiu	Crevedia mare	Sfantu gheorghe	15 janv. 2006	avi	#1	#1	1
Gorj	Balesti	Ceauro	6 janv. 2006	avi	22	22	22	0	0
Gorj	Danesti	Vacarea	23 déc. 2005	avi	6	1	1	5	0
Gorj	Logresti	Frunza	4 janv. 2006	avi	22	22	22	0	0
Ialomita	Armasesti	Malu rosu	15 Dec 2005	avi	29	7	7	22	0
Ialomita	Dridu	Dridu	8 janv. 2006	avi	32	19	19	13	0
Ifov	Berceni	Berceni	17 janv. 2006	avi	3	3	3	0	0
Ifov	Copaceni	Copaceni	10 janv. 2006	avi	4	1	1	3	0
Ifov	Jilava	Jilava	1 janv. 2006	avi	11	11	11	0	0
Ifov	Magurele	Magurele	1 janv. 2006	avi	39	2	2	37	0
Mehedinti	Izvoru Barzii	Scanteiesti	7 janv. 2006	avi	50	40	38	10	...
Prahova	Scorteni	Scorteni	8 janv. 2006	avi	36	36	36	0	0
Prahova	Stefesti	Stefesti	12 janv. 2006	avi	135	135	95	40	0
Valcea	Daiesti	Daiesti	1 janv. 2006	avi	40	30	26	14	0
Valcea	Fartatesti	Rusanesti	14 janv. 2006	avi	83	75	75	8	0
Valcea	Pietrari	Pietrari	6 déc. 2005	avi	49	12	12	37	0
Valcea	Susani	Stoiculesti	14 janv. 2006	avi	78	78	78	0	0
Vaslui	Barlad	Barlad	8 janv. 2006	avi	60	45	15	45	0
Vrancea	Vulturu	Vulturu	25 déc. 2005	avi	81	81	42	39	0

données incomplètes.

Population atteinte : volailles de basse-cour.

Diagnostic :

<i>Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées</i>	<i>Prélèvements examinés</i>	<i>Epreuves de diagnostic réalisées</i>	<i>Date</i>	<i>Résultats</i>
Institut de diagnostic et de santé animale (Laboratoire national de référence)	frottis cloacaux, frottis trachéaux, organes	isolement viral sur œufs embryonnés exempts d'agent pathogène spécifique	janvier 2006	tous les résultats étaient positifs
		indice de pathogénicité intracérébrale	en cours	en attente

Origine de l'infection : contact avec des oiseaux sauvages.

Mesures de lutte appliquées :

- toutes les volailles des élevages atteints ont été abattues et détruites ;
- mise en interdit de la zone infectée ;
- désinfection des élevages de basse-cour infectés ;
- Restrictions des déplacements des volailles dans la zone infectée et restriction des transports dans un rayon de 10 km (zone de surveillance) de chaque localité atteinte.

Vaccination interdite : non.

Rapport final : non.

*
* *

DIVERS : SURVEILLANCE DE L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE CHEZ LES ANIMAUX EN RELATION AVEC LES CAS HUMAINS D'INFLUENZA AVIAIRE OBSERVÉS EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Traduction d'informations reçues le 27 janvier 2006 de Monsieur Jia Youling, directeur général du Bureau vétérinaire, ministère de l'agriculture, Pékin :

Date du rapport : 27 janvier 2006.

<i>Localisation des cas humains</i>	<i>Date de la notification</i>	<i>Surveillance et résultats après la découverte de cas humains</i>
Comté de Xiangtan, province de Hunan	Le foyer d'oiseaux de basse-cour et le cas humain ont été rendus publics respectivement le 25 oct. et le 16 nov. 2005.	- Le résultat de la surveillance des échantillons cliniques prélevés sur des poulets et des canards présents dans la ville de Shebu où réside le malade est positif à la technique de l'amplification génomique en chaîne avec polymérase - transcriptase inverse (RT-PCR). - 14 écouvillons prélevés sur des porcs, 20 écouvillons prélevés sur des canards, 10 écouvillons prélevés sur des poulets et 10 échantillons de sérum prélevés sur des porcs ont été recueillis sur le lieu touché par l'épidémie et dans les zones voisines. Résultats de la surveillance : les échantillons de sérum prélevés sur les porcs ont donné des résultats négatifs, les prélèvements par écouvillonnage ont donné des résultats négatifs à la technique de la RT-PCR.
Comté de Congyang, province de Anhui	16 nov. 2005. Aucun cas détecté chez les oiseaux de basse-cour.	- 3 écouvillons prélevés sur des porcs, 11 écouvillons prélevés sur des poulets et 8 écouvillons prélevés sur des canards ont été recueillis dans la basse-cour du malade et de ses voisins. - 121 échantillons de sérum prélevés sur des porcs et 142 écouvillons prélevés sur des porcs, des poulets, des canards et des excréments d'oiseaux sauvages ont été recueillis dans 5 villages adjacents au village de Yantan où réside le malade. Résultats de la surveillance : les échantillons de sérum prélevés sur les porcs se sont révélés négatifs, la RT-PCR utilisée sur les écouvillons a donné des résultats négatifs ; aucun virus n'a été isolé.
Comté de Ziyuan, province de Guangxi	23 nov. 2005. Aucun cas n'a été détecté chez les oiseaux de basse-cour.	- 4 échantillons de sérum prélevés sur des porcs et 6 écouvillonnages nasaux ont été recueillis dans la basse-cour de 5 éleveurs installés dans le village où réside le malade. - 58 écouvillonnages cloacaux et trachéaux prélevés sur 29 volailles ont été recueillis dans la basse-cour de 7 éleveurs vivant dans le village de Huangtu, adjacent à celui où demeure le malade. Résultats de la surveillance : la technique RT-PCR appliquée aux écouvillons a donné des résultats négatifs, les échantillons de sérum prélevés sur des porcs se sont révélés négatifs ;

Localisation des cas humains	Date de la notification	Surveillance et résultats après la découverte de cas humains
		<p>aucun virus n'a été isolé.</p> <p>Remarque : le virus H5N1 a été isolé à partir de tissus encéphaliques d'un oiseau sauvage (râle barré) trouvé mort pendant l'enquête épidémiologique.</p>
Comté de Heishan, province de Liaoning	6 déc. de 2005. Aucun cas n'a été détecté chez les oiseaux de basse-cour.	<p>22 écouvillons ont été prélevés chez les volailles élevées dans la basse-cour du malade et de ses voisins. Résultats de la surveillance : la RT-PCR appliquée aux écouvillons a donné des résultats négatifs ; aucun virus n'a été isolé.</p> <p>Remarque : comme aucun foyer n'a été trouvé chez les animaux, les services vétérinaires locaux ont éliminé les volailles élevées dans la basse-cour du malade et de ses voisins en les enfouissant en profondeur. A l'arrivée du groupe d'experts mandatés par le Ministère de l'Agriculture, les poulets enfouis ont été déterrés, recueillis et soumis à des tests dont aucun n'a donné de résultats positifs.</p>
Comté de Heishan, province de Liaoning	Le foyer d'oiseaux de basse-cour et le cas humain ont été rendus publics respectivement le 3 nov. et le 8 déc. 2005.	<p>Les écouvillons ont donné des résultats positifs à la RT-PCR et le virus a été isolé grâce aux tests pratiqués par le Laboratoire national de référence pour l'influenza aviaire. Le virus a été isolé chez la pie commune (pied magpie).</p>
Comté de Shuichuang, province de Jiangxi	Le foyer d'oiseaux de basse-cour et le cas humain ont été rendus publics le 15 déc. 2005.	<p>- Des échantillons cliniques de volailles ont été recueillis dans la basse-cour du malade et de ses voisins. Résultat de la surveillance : la RT-PCR a donné des résultats positifs.</p> <p>- On a recherché la présence de maladies animales chez les volailles détenues par les négociants et les éleveurs de volailles concernés ainsi que dans les installations avicoles. 150 écouvillons trachéaux et 150 écouvillons cloacaux prélevés sur des volailles ont été recueillis respectivement dans le comté de Le'an et dans la ville de Gaoan. Résultats de la surveillance : la RT-PCR réalisée sur les écouvillons a donné des résultats négatifs.</p> <p>Remarque : les services vétérinaires locaux avaient entrepris d'éliminer les volailles élevées dans la basse-cour du malade et de ses voisins en les enfouissant en profondeur. A l'arrivée du groupe d'experts mandaté par le Ministère de l'Agriculture, les canards enfouis ont été déterrés, recueillis et testés. La recherche a donné des résultats positifs. Le Ministère de l'Agriculture a signalé l'épidémie.</p>
Ville de Sanming City, province de Fujian	29 déc. 2005. Aucun cas n'a été détecté chez les oiseaux de basse-cour.	<p>Au total, 264 échantillons ont été recueillis dans les zones adjacentes au lieu de résidence du malade. Parmi eux, on dénombrait 177 écouvillons prélevés sur des poulets (y compris 5 échantillons d'eau de lavage des œufs), 48 écouvillons prélevés sur des canards (y compris 5 échantillons d'eau de lavage des œufs), 15 écouvillons prélevés sur des porcs, 1 échantillon de tissu prélevé sur un canard, 5 échantillons provenant d'oiseaux sauvages, 3 échantillons de déjections d'oiseaux sauvages. Résultats de la surveillance : la RT-PCR réalisée sur les écouvillons a donné des résultats négatifs.</p>
Comté de Guiyang, ville de Chenzhou, province de Hunan	9 janv. 2006. Aucun cas n'a été détecté chez les oiseaux de basse-cour.	<p>- 5 échantillons ont été prélevés sur des poulets et des canards élevés dans la basse-cour de 5 voisins dans le village d'Oujia où réside le malade. Résultats de la surveillance : résultats négatifs de la RT-PCR, aucun virus n'a été isolé.</p> <p>- Les écouvillons et les échantillons tissulaires prélevés sur 1 canard, 2 porcs élevés dans la basse-cour du malade, 10 échantillons prélevés sur des canards provenant de 4 élevages avicoles du même village que celui du malade, de même que des échantillons prélevés sur des moineaux trouvés dans les bois environnants, 30 échantillons prélevés sur des pigeons présents dans une ferme du village adjacent ont été recueillis. Résultats de la surveillance : résultats de la RT-PCR négatifs ; aucun virus n'a été isolé.</p> <p>- 1 831 écouvillons prélevés sur des poulets et 651 écouvillons prélevés sur des canards ont été collectés sur 58 grands marchés de volailles vivantes répartis dans 14 villes ou préfectures de la province. Résultats de la surveillance : la RT-PCR utilisée pour tester les écouvillons a donné des résultats négatifs.</p>
Comté de Jianyang, province de Sichuan	18 janv. 2006. Aucun cas n'a été détecté chez les oiseaux de basse-cour.	<p>167 écouvillons de coton ont été recueillis de façon aléatoire sur des volailles vivant dans les régions situées dans un rayon de 3 km autour du lieu où réside le malade : on a ainsi prélevé 142 écouvillons sur des volailles domestiques, 22 sur des oiseaux sauvages et 3 sur des porcs. Résultats de la surveillance : l'écouvillonnage a donné des résultats négatifs en RT-PCR.</p> <p>Remarque : comme aucun foyer n'a été trouvé chez les animaux, les services vétérinaires locaux ont éliminé les volailles élevées dans la basse-cour du malade et de ses voisins en les enfouissant en profondeur. A l'arrivée du groupe d'experts mandatés par le Ministère de l'Agriculture, les poulets enfouis ont été déterrés, recueillis et soumis à des tests dont aucun n'a donné de résultats positifs.</p>
District de Wuhou, province de Sichuan	23 janv. 2006. Aucun cas n'a été détecté chez les oiseaux de basse-cour.	<p>- Une surveillance stricte exercée sur les pigeons et les volailles domestiques ainsi que sur d'autres oiseaux dans le District de Wuhou, a porté sur 71 160 poulets, 8 997 canards et 118 727 pigeons. Résultats de la surveillance : aucun décès anormal n'a été constaté.</p> <p>- Des écouvillons cloacaux ont été prélevés sur des poulets, des canards et des pigeons aux alentours du lieu où réside le malade. Résultats de la surveillance : la RT-PCR réalisée sur les écouvillons a donné des résultats négatifs.</p>

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par un copyright international. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation ou la publication d'extraits, dans des journaux, des documents, des ouvrages ou des supports électroniques et tous autres supports destinés au public, à des fins d'information, didactiques ou commerciales, requièrent l'obtention préalable d'une autorisation écrite de l'OIE.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cette publication ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les articles signés. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.